

Covid-19 : la Commission présente de nouvelles mesures anti-Covid

Publié le 3 novembre 2020

A la veille d'un Sommet européen virtuel consacré au Covid, la Commission a présenté le 28 octobre de nouvelles mesures pour mieux coordonner l'action européenne.

La Commission européenne coordonne la réaction européenne commune face à la pandémie de COVID-19. Des mesures fermes sont prises pour renforcer les secteurs de la santé publique et atténuer les effets socio-économiques de la pandémie dans l'Union européenne. Une équipe de réaction face au coronavirus au niveau politique a été mise en place afin de coordonner la réaction face à la pandémie.

L'objectif des nouvelles mesures prises vise à garantir la libre circulation et les approvisionnements essentiels, adopter des critères communs en matière de dépistage et de quarantaine, améliorer le partage d'information entre Etats et préparer les campagnes de vaccination.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)